

## Actualités

Décisions du Conseil d'administration du 19 Mai 2021

# DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 MAI 2021

---

Article mis à jour le 17/06/2021

Le Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion, établissement public local rattaché au Département, s'est réuni ce mercredi 19 mai 2021, sous l'égide de M. Patrick Malet, président délégué de l'Office de l'eau Réunion. Entre autres décisions, treize agréments d'aides financières et des actions en lien avec la caractérisation de l'état des masses d'eau ont été approuvés.

Le TCO obtient une subvention de 60 000 euros pour la réalisation de sa stratégie de gestion des milieux aquatiques dans le cadre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

La Créole obtient une aide globale d'environ 250 000 euros pour 6 opérations de travaux de renouvellement de réseaux d'eau potable sur divers secteurs de la commune de Saint-Paul.

La CIVIS est aidée à hauteur de 75 000 euros pour la réalisation d'une étude complémentaire dans le cadre de son schéma directeur d'assainissement des eaux usées.

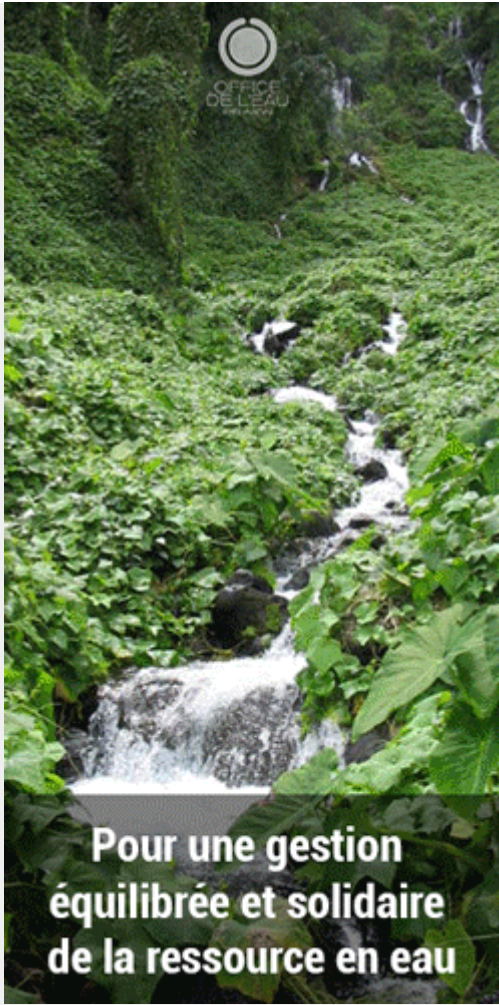
La CINOR obtient plus de 355 000 euros d'aide pour 3 opérations visant la réalisation de travaux sur des réseaux d'eaux usées de son territoire et 300 000 euros ont été attribués dans le cadre d'un projet structurant d'eau potable dans les hauts de Sainte-Marie.

Enfin, la CASUD bénéficie de 5 000 euros d'aide pour l'acquisition d'un logiciel métier relatif à l'assainissement non collectif.

Parmi les autres sujets à l'ordre du jour, la préservation de la biodiversité aquatique fait l'objet de deux partenariats de recherche et développement qui ont été approuvés par les membres du Conseil d'administration en ce qui concerne :

- La mise au point d'un outil d'évaluation biologique des étangs côtiers de La Réunion, en partenariat avec les bureaux d'études OCEA Consult', MicPhyc et ARTEMIS.
- L'étude des populations d'invertébrés aquatiques des cours d'eau des hauts de La Réunion, en partenariat avec le bureau d'étude OCEA Consult'.

Délibérations de la séance du 19 mai 2021



**Pour une gestion  
équilibrée et solidaire  
de la ressource en eau**



L'office de l'eau est un établissement public local à caractère administratif, rattaché au

Département | [mentions légales](#) | [plan du site](#)